

**COLLÈGE DE L'AGENCE DES SERVICES
FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)**

**Agrandissement du chenil et construction
d'un nouveau hangar de formation**

N° Client : R.100341.001

**ADDENDA N° 2 -
MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ**

Préparé pour :

ASFC

Préparé par :

Michel Hallis Springuel, ing.

Mécanique

Carl Bouchard, techn.

Électricité

Vérifié par :

Mohamed Balarh, ing., MBA

Électricité

Le 17 août 2020

N/Réf. : 157102560-300-GN-S-0004-2

COLLÈGE DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)

Agrandissement du chenil et construction d'un nouveau hangar de formation

ADDENDA N° 2 Mécanique/Électricité

REGISTRE D'APPROBATION

Préparé par :

Michel Hallis Springuel, ing.
Mécanique

Préparé par :



Carl Bouchard, techn.
Électricité

Vérifié par :

Mohamed Balarh, ing., MBA
Électricité

REGISTRE DES RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

N° de révision	Date	Description de la modification et/ou de l'émission
2	2020-08-17	Addenda n° 2 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
1	2020-07-24	Addenda n° 1 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
0	2020-06-30	Pour appel d'offres « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »

COLLÈGE DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)

Agrandissement du chenil et construction d'un nouveau hangar de formation

N° Client : R.100341.001

ADDENDA N° 2 Mécanique/Électricité

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

1. DEVIS

Les sections de devis suivantes sont émises avec le présent addenda :

<u>Sections</u>	<u>Pages émises</u>
22 05 15	4 à 9
22 42 16	3 à 5

2. PLANS

2.1 MÉCANIQUE

Les plans suivants sont émis avec le présent addenda :

Plans émis

M08, rév. 1
M09, rév. 1

2.2 ÉLECTRICITÉ

Les plans suivants sont émis avec le présent addenda :

Plans émis

E04, rév. 2
E05, rév. 1
E20, rév. 0

ADDENDA N° 2

2.2.1 Plan n° E04, rév. 2

- Le plan a été modifié afin de montrer le nouveau tracé requis pour les services de télécommunications.

2.2.2 Plan n° E05, rév. 1

- Ajout des modèles pour les indicateurs de sortie et les phares d'urgence résistants aux intempéries.
- Ajout du remplacement des indicateurs de sortie dans la partie existante du chenil.

2.2.3 Plan n° E20, rév. 0

- Ajout d'un nouveau plan afin d'illustrer le tracé nécessaire pour le raccordement des réseaux de télécommunications du hangar.

- .4 Couvercle de tranchée drainante en acier inoxydable fini 304, pouvant supporter un poids de 1 588 kg (3 500 lb). Trous de forme ronde de 0,25 po de diamètre espacés de sorte que les griffes des chiens ne puissent y rester coincées. Grilles du même manufacturier que les caniveaux, conçu pour faciliter l'entretien du caniveau. Grille certifiée ADA.
- .5 Bassin de captation de 400 mm (16 po) de profondeur sur 500 mm (20 po) de longueur, muni d'un panier amovible permettant de capter les sédiments et les poils de chien et d'en faciliter le retrait du bassin de captation.
- .6 Produits acceptables : ABT; ACO.

2.3 REGARDS DE NETTOYAGE

- .1 Bouchons : manchon mâle en fonte robuste avec vis en laiton, bouchon fileté en fonte et garniture de néoprène.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, Z-1445; Watts-Drainage, CO460; Jay R. Smith, 4510.
- .2 Couvercles d'accès :
 - .1 Montage au mur : couvercles carrés, en acier inoxydable ou bronze au nickel poli, montés d'affleurement ou en applique, dotés de vis de fixation à tête noyée avec bâti à bords biseautés et munis de pattes d'ancrage.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, ZANB-1460; Watts-Drainage, CO460-S-3; Jay R. Smith, 4735.
 - .2 Montage au sol : manchon mâle en fonte « Fusotec 300 » ou fini époxy cuit avec bouchon fileté. Couvercle ajustable selon le fini de sol.
 - .1 Pour planchers en béton non finis; antidérapants, ronds, en bronze fini nickel poli.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, ZX-1612; Watts-Drainage, CO200-RX-1-34G; Jay R. Smith, 4220.
 - .2 Pour planchers revêtus de terrazzo : en bronze fini nickel poli, comportant un creux pour couverture de terrazzo, munis de vis de blocage inviolables.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, ZN1400-Z-VP; Watts-Drainage, CO200-U-1-6-34G; Jay R. Smith, 4180-U.
 - .3 Couvercles pour planchers revêtus d'un carrelage ou de linoléum : en bronze fini nickel poli, comportant un creux et pouvant être recouverts de carreaux ou de linoléum, munis de vis de blocage inviolables.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, ZN1400-X-VP; Watts-Drainage, CO200-T-1-6-34G; Jay R. Smith, 4140-U.
 - .4 Pour planchers revêtus de moquette : en bronze fini nickel poli, comportant un marqueur à moquette et des vis de blocage inviolables.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, ZN-1400-CM-VP; Watts-Drainage, CO200-RC-1-6-34G; Jay R. Smith, 4020-Y-U.

2.4 ROBINETS D'ARROSAGE EXTÉRIEURS MURAUX À L'ÉPREUVE DU GEL

- .1 RAE-1 : Encastrés, sans boîtier, dotés d'un brise-vide incorporé, d'un embout pour tuyau souple de DN $\frac{3}{4}$ et d'une clé de manœuvre amovible, fini acier inoxydable, antivandal. Le robinet est muni d'une minuterie programmable fonctionnant à pile, pouvant limiter le temps d'écoulement de l'eau. Le dispositif de la minuterie est installé à l'intérieur du bâtiment.

2.5 ANTIBÉLIERS

- .1 Appareils en acier inoxydable ou en cuivre, de type à soufflets : conformes à la norme ANSI/ASSE 1010, Water Hammer Arresters.
 - .1 Produits acceptables : Zurn, Z-1700; Sioux Chief 650/660; Watts SG Series.

2.6 DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT

- .1 Appareils conformes aux normes CAN/CSA de la série B-64. L'Entrepreneur doit obtenir un certificat d'essai pour chaque dispositif.
- .2 La sélection des dispositifs doit être conforme aux normes CAN/CSA de la série B-64 ou aux indications les plus restrictives.
- .3 Les dispositifs antirefoulement sont sans plomb.
- .4 DARPR : dispositifs antirefoulement à pression réduite de DN $\frac{1}{4}$ à DN 10.
 - .1 Risque élevé.
 - .2 Dispositif avec corps en bronze ou en fonte avec revêtement à l'époxy, deux clapets antiretour, soupape de relâche intermédiaire, robinets d'essai et deux robinets d'isolement, conçus pour une pression d'opération de 1 210 kPa (175 lb/po²) avec une température d'eau de 43 °C (110 °F).
 - .3 Tamis intégré et raccord de drain avec espace d'air.
 - .4 Produits acceptables : Apollo, série RP-4AL; Zurn Wilkins, modèle 375XL/375A; Watts.
- .5 DAR2CR : dispositif antirefoulement à double clapet de DN $\frac{1}{2}$ à DN 10.
 - .1 Risques modéré et faible.
 - .2 Dispositif avec corps en bronze, en acier inoxydable ou en fonte avec revêtement à l'époxy, deux (2) clapets antiretour, robinets d'essai et deux (2) robinets d'isolement, conçus pour une pression d'opération de 1 210 kPa (175 lb/po²) à une température d'eau de 43 °C (110 °F).
 - .3 Tamis intégré.
 - .4 Produits acceptables : Apollo, série DC-4ALF; Zurn Wilkins, modèle 350XL/350; Watts.

2.7 CASSE-VIDE

- .1 Appareils conformes aux normes CAN/CSA de la série B-64.
- .2 Appareils sans plomb.
- .3 Casse-vide de type atmosphérique.
 - .1 Produits acceptables : Zurn Wilkins, 35XL; Apollo, série AVB1 38-LF-100/200; Watts.

2.8 SOUPAPE ANTIVIDE (POUR CHAUFFE-EAU DOMESTIQUE)

- .1 Appareils conformes aux normes ANSI Z-21.22 et CSA 4.4.
- .2 Corps en bronze et ressort en acier inoxydable.
- .3 Capacité de 7 L/s (15 pcm).

2.9 RÉSERVOIR D'EXPANSION (CHAUFFE-EAU)

- .1 Réservoir d'expansion thermique à flot continu en acier doté d'une vessie fixe de butyle certifiée ANSI/NSF 61.
- .2 Le réservoir est muni d'un indicateur d'intégrité de couleur, dans le cas d'une fuite de la vessie, d'un raccord en acier inoxydable à filetage NPT et d'un rapport de valve de remplissage.
- .3 Le réservoir est préchargé d'air en usine à 515 kPa (75 lb/po²) et réglable sur le chantier.
- .4 Accessoires :
 - .1 Supports antisismiques verticaux.
- .5 Performances : Selon le Tableau des réservoirs d'expansion aux plans.

2.10 ROBINETS D'ARROSAGE INTÉRIEURS

- .1 RAI-1 : Robinets en bronze dotés d'un dispositif antiretour, d'un embout fileté pour raccordement d'un tuyau souple et d'un obturateur remplaçable, en matériau composite.

2.11 ROBINETS DE VIDANGE

- .1 Sauf indication contraire, les robinets doivent avoir un diamètre de DN ¾. Ils doivent être en bronze, à extrémité filetée pour le raccordement d'un tuyau souple et doivent être munis d'un chapeau et d'une chaînette.

2.12 FILTRE À TAMIS

- .1 Tamis à corps incliné (« Y ») éprouvés à une pression manométrique de 860 kPa (125 lb/po²) et dotés d'une crépine amovible en monel, en bronze ou en acier inoxydable.
- .2 Pour canalisations jusqu'à DN 2 :
 - .1 Corps en bronze selon la norme ASTM B-62 ou en fonte selon la norme ASTM A-278M, classe 30.
 - .2 Raccords : à visser.
 - .3 Crépine : en acier inoxydable à perforations de 0,8 mm (0,032 po).
 - .4 Raccord de purge, diamètre nominal adapté au tamis avec robinet à tournant sphérique et bouchon.
- .3 Pour canalisations de DN 2½ et plus :
 - .1 Corps en fonte recouvert d'époxy.
 - .2 Raccords : à brides, selon la norme ASME/ANSI 16.1, classe 125.
 - .3 Crépine : en acier inoxydable à perforations de 3,2 mm (0,125 po).

- .4 Raccord de purge, diamètre nominal adapté au tamis avec robinet à tournant sphérique et bouchon.

2.13 DISPOSITIFS D'AMORÇAGE

- .1 Dispositif fonctionnant sur le principe du différentiel de pression avec dispositif antirefoulement intégré et ports d'essais.
- .2 Approvisionner les avaloirs de sol aux dispositifs d'amorçage comme suit :
 - .1 Hors terre : cuivre rigide, conformément aux prescriptions.
 - .2 Sous terre : cuivre souple de type « K » ou tube flexible sans joint, composé de polyéthylène réticulé (PEX).
 - .1 Prévoir un raccord diélectrique conforme aux prescriptions, pour le passage du souterrain au hors terre.

2.14 DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA GARDE D'EAU

- .1 Dispositif en matériau élastomère se refermant automatiquement après avoir laissé passer le fluide drainé. Système résistant à l'entartrage et à la croissance microbologique.

2.15 MANCHON D'ÉVENT DE TOITURE (MEMBRANE MULTICOUCHE OU BITUME MODIFIÉ)

- .1 Manchon d'évent isolé et calfeutré en aluminium, série 1100, d'une épaisseur de 1,62 mm (0,064 po), de 340 mm (13,4 po) de hauteur, fabriqué en usine en une seule pièce avec capuchon assorti en aluminium prémoulé. Manchon isolé de l'intérieur d'un coupe-froid en mousse de polyuréthane injecté en usine.

2.16 DÉVIDOIR 18M-30M

- .1 Ensemble dévidoir et boyau incluant :
 - .1 Dévidoir à rebobinage manuel en acier peint.
 - .2 Boyau de raccord de DN 20 ayant une longueur de 1,5 m et raccords NPT DN20.
 - .3 Longueur de boyau selon l'indication aux plans. Boyau de DN 15 de qualité industrielle pouvant résister à une pression de 1 034 kPa.
 - .4 Pistolet gicleur avec raccord pivotant.
 - .5 Un casse-vide à pression doit être installé en amont du dévidoir.
 - .1 Dispositif avec corps en bronze, robinets d'essai et deux robinets d'isolement, conçu pour une pression d'opération de 1 034 kPa (150 lb/po²), température d'eau de 0,5 °C à 60 °C.
 - .6 Produits acceptables : Charland Thermojet; Hannay Réels; Green Line.

2.17 INTERCEPTEUR D'HUILE

- .1 Intercepteur d'huile pour installation dans le sol. L'intercepteur d'huile est fabriqué en acier et enduit d'une peinture émaillée antirouille, incluant un régulateur de débit, un évent DN 50 à l'entrée et à la sortie, et un couvercle antidérapant avec joint d'étanchéité. Le couvercle est robuste pour permettre la circulation de véhicules. Un avertisseur est monté dans un boîtier en PVC certifié ULC et CSA, lequel est fixé au mur du garage et est relié à l'intercepteur d'huile à



l'aide d'un câble teck d'au moins 4 m fourni avec l'intercepteur d'huile. L'intercepteur d'huile a les caractéristiques suivantes :

- .1 Débit : 3,78 L/s.
- .2 Diamètre nominal des conduits de drainage : DN 100.
- .3 Volume d'huile usée pouvant être emmagasiné dans le réservoir : 90 L.
- .4 Poids de l'intercepteur d'huile : 134 kg.
- .5 Dimensions :
 - .1 Hauteur : 1 040 mm;
 - .2 Longueur : 810 mm;
 - .3 Largeur : 610 mm.

2.18 MACHINE HAUTE PRESSION (CHENIL)

- .1 Système de laveuse industrielle stationnaire, muni d'une pompe, d'un réseau de distribution de l'eau sous-pression en acier inoxydable, d'une station à rebobinage manuel, de boyaux, et de lances avec pistolet à jet variable;
- .2 Tous les équipements et les matériaux doivent être conçus afin de supporter une pression maximale de 27 579 kPa (4 000 lb/po²) et une température maximale de 149 °C (300 °F).
- .3 Tous les équipements et les matériaux doivent provenir du même fournisseur.
- .4 Caractéristiques de la machine haute pression du chenil :
 - .1 Débit : 11,4 L/min (3 gal US/min);
 - .2 Pression de refoulement : 10 342 kPa (1 500 lb/po²);
 - .3 Canalisation de succion : DN ¾;
 - .4 Canalisation de refoulement : DN ½;
 - .5 Moteurs : 3 HP;
 - .6 Électricité : 600 V/ 3 phases/ 60 Hz;
 - .7 Protection avec interrupteur de pression;
 - .8 Départ et arrêt automatique.
- .5 Caractéristique de la pompe du système de laveuse industrielle stationnaire :
 - .1 Pompe triplex munie de trois pistons, bâti et collecteurs en laiton forgé, ensemble de soupape en acier 304SS, piston en céramique, joints Buna-N standard.
- .6 Caractéristiques du dévidoir du chenil (boyaux d'une longueur de 9 m) :
 - .1 Stations enrouleuses en acier peint, à rebobinage manuel, munies d'un dévidoir, avec boyau d'une longueur de DN 15 (DN ½) de 9 m, et pistolet à jet variable;
 - .2 Tuyauterie du réseau d'eau sous-pression :
 - .1 La tuyauterie et les accessoires doivent être fournis par le même distributeur que le système de laveuse industrielle;
 - .2 Tuyau en acier inoxydable, nuance 304/304L, conforme aux normes ASTM A312 et NSF/ANSI-61;
 - .3 L'épaisseur de la paroi de la tuyauterie est de 0,025 po;

- .4 Raccords à compression en acier inoxydable;
- .5 Support de tuyauterie robuste, conçu pour des réseaux d'eau à haute pression.

2.19 COMPTEURS D'EAU

- .1 Compteurs à turbine, conformes à la norme AWWA C701.
- .2 Caractéristiques : Débit de pointe de 14,5 L/s, perte de charge de 17 kPa, diamètre nominal des raccords DN 80; corrections - température.
- .3 Accessoires : Dispositif de lecture à distance, sortie analogique pour permettre le raccordement au système de régulation automatique du bâtiment.

2.20 FOSSES ET PUISARDS

- .1 Bassins construits sur place selon les indications aux plans. Cadre et couvercle en acier galvanisé. Bassin, cadre et couvercle fournis par l'Entrepreneur général.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la maintenance, à l'entreposage et à l'installation des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 INSTALLATION

- .1 Installer les appareils conformément aux exigences du Code national de plomberie - Canada et des autorités locales compétentes.
- .2 Installer les appareils de plomberie spéciaux conformément aux instructions du fabricant et aux prescriptions formulées.

3.3 REGARDS DE NETTOYAGE

- .1 Installer des regards de nettoyage au bas de toutes les colonnes de chute des eaux usées et des descentes pluviales, ainsi qu'à tous les autres endroits prescrits dans le code ou indiqués aux dessins.
- .2 Installer les regards de nettoyage d'affleurement avec le mur ou le plancher fini, à moins qu'il s'agisse d'un montage au sol et qu'il soit possible de les atteindre, aux fins d'entretien, à partir d'un endroit situé sous le plancher.
- .3 Le diamètre des regards de nettoyage montés sur les collecteurs principaux et les colonnes d'évacuation des eaux usées doit être égal à celui de la canalisation, mais en aucun cas supérieur à DN 4.

3.4 ROBINETS D'ARROSAGE EXTÉRIEURS MURAUX À L'ÉPREUVE DU GEL

- .1 Sauf indication contraire, installer les robinets d'arrosage muraux à une hauteur de 900 mm (36 po) au-dessus du niveau du sol fini.

- .10 Éviers en acier inoxydable pour montage sur plan de travail.
- .1 E-1 : évier à une cuve, avec plage arrière.
- .1 Cuve : en acier inoxydable de 1,0 mm d'épaisseur et de nuance 302, à bord intégré, à dessous revêtu d'une couche de protection, pour installation sur plan de travail à l'aide de pattes d'attache; dimensions intérieures de 508 mm x 508 mm x 203 mm.
- .2 Robinetterie et accessoires : en laiton chromé, comprenant un bec orientable, un aérateur, une manette unique à levier, des cartouches de régulation sans rondelle d'étanchéité et des dispositifs permettant de limiter le débit d'alimentation à 8,35 L/min à une pression de 413 kPa.
- .3 Bloc de vidage : bouchon/grille-panier intégré en acier inoxydable, raccord d'évacuation, siphon en « P » en laiton moulé avec bouchon de dégorgeement.
- .2 EH-1 : évier à une cuve, avec plage arrière.
- .1 Cuve peu profonde : en acier inoxydable de 1,0 mm d'épaisseur et de nuance 302, à bord intégré, à dessous revêtu d'une couche de protection, pour installation sur plan de travail à l'aide de pattes d'attache; dimensions intérieures de 460 mm x 410 mm x 125 mm. Évacuation gauche-arrière.
- .2 Robinetterie et accessoires : en laiton chromé, comprenant un bec orientable, un aérateur, une manette unique à levier, des cartouches de régulation sans rondelle d'étanchéité et des dispositifs permettant de limiter le débit d'alimentation à 8,35 L/min à une pression de 413 kPa.
- .3 Bloc de vidage : bouchon/grille-panier intégré en acier inoxydable, raccord d'évacuation, siphon en « P » en laiton moulé avec bouchon de dégorgeement.
- .4 Recouvrement de tuyauterie d'eau froide, d'eau chaude et de drainage en PVC, de couleur blanche, conforme aux normes ASTM D-635, ASTM C-177 et ASTM G-21.
- .1 Produits acceptables : Truebro, Lav Guard; McGuire, PW2000WC; Zurn, Z-8946-3.
- .3 LY – 1 : lave-yeux d'urgence monté sur colonne.
- .1 Lave-yeux d'urgence monté sur colonne avec réceptacle en acier inoxydable de 279 mm (11 po) au fini luisant n° 2L; double tête d'aspersion « Halo » anti jaillissement avec régulateur de débit de 4,5 l/min (1,2 gpm) intégré et capuchons pare-poussière à dégagement automatique sous la pression d'eau; commande à plaque-poussoir pictographique en acier inoxydable actionnant un robinet tournant sphérique en laiton fini chrome restant en position ouverte, entrée DN ½ po; filtre en ligne facile à nettoyer avec tamis à maille 50 x 50.
- .2 Couvercle pare-poussière sur charnière en acier inoxydable pour le réceptacle, ouverture automatique en poussant la plaque-poussoir.
- .3 Robinet mélangeur pour le lave-yeux, d'une capacité maximale de 20 gpm, ajusté à 5 gpm, complet avec clapet antiretour et thermomètre, construction en bronze.
- .11 FR-1 : fontaine réfrigérée simple murale, en surface.
- .1 Fontaine : fontaine d'eau potable réfrigérée pour installation murale, en acier inoxydable de type 304 de 1,2 mm (calibre 18) au fini brossé, bec à boire en laiton sans plomb,

soupape à auto-fermeture activée bouton-poussoir frontal, régulateur de débit automatique pour pression variant entre 20 et 105 lb/po² (138 et 725 kPa), filtre sur l'alimentation avec tamis de 100 microns. Renvoi et siphon à garde d'eau intégrés, capacité de 30 L/h (8 gal/h), compresseur avec réservoir, d'emmagasinement de 2,25 L (0,59 gal) en acier inoxydable, réfrigérant R134A, refroidisseur à ailettes avec ventilateur scellé hermétiquement, 390 W, 4,6 A, 120 V c.a. une (1) phase avec terminaux pour branchement direct (à être relié à un disjoncteur avec détecteur de fuite à la terre).

- .1 Fournir un support adéquat dans le mur pour l'installation de la fontaine d'eau.
 - .2 Alimentation : alimentation pour fontaine d'eau potable, fini chromé, robinet d'arrêt en laiton à tournant sphérique de ¼ de tour avec poignée/clé amovible combinée à l'épreuve du vandalisme, tube en cuivre horizontal rigide et intégré de 13 mm (½ po) D.I. x 127 mm (5 po) de longueur de brasage.
 - .3 Siphon : fournir un siphon à garde d'eau, de 32 mm (1¼po) de diamètre (inclus avec la fontaine).
- .12 Tuyauterie desservant chaque appareil.
- .1 Alimentation en eau chaude et en eau froide.
 - .1 Canalisations chromées, rigides comportant un robinet d'arrêt à manœuvre par tournevis, des réducteurs et une rosace.
 - .2 Évacuation de l'eau.
 - .1 Siphon en « P » en laiton avec bouchon de dégorgement sur tous les appareils ne comportant pas de siphon intégré.
 - .2 Éléments chromés partout où ils sont apparents.
- .13 Consoles-supports.
- .1 Consoles-supports fabriquées en usine, à montage au sol, pour tous les appareils muraux.

Partie 3 Exécution

3.1 APPLICATION

- .1 Instructions du fabricant : se conformer aux recommandations écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en œuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 INSTALLATION DES APPAREILS SANITAIRES

- .1 Hauteurs de montage.
 - .1 Hauteur de montage des appareils en général : selon les recommandations du fabricant, à moins d'indication contraire dans le devis ou sur les dessins.
 - .2 Hauteur de montage des appareils muraux : selon les indications.
 - .3 Hauteur de montage des appareils de conception accessible : selon les exigences les plus rigoureuses énoncées soit dans le CNB soit dans la norme CAN/CSA-B651.

3.3 RÉGLAGE

- .1 Se conformer aux exigences relatives à la conservation de l'eau prescrites dans la présente section.
- .2 Réglage.
 - .1 Régler le débit normal de manière qu'il corresponde au débit calculé.
 - .2 Régler la pression d'alimentation en eau des appareils de manière qu'il ne se produise pas d'éclaboussure à la pression maximale.
- .3 Vérification.
 - .1 Vérifier l'état et le fonctionnement des aérateurs.
 - .2 Vérifier le fonctionnement des brise-vide et des dispositifs antirefoulement dans toutes les conditions de service.
 - .3 Vérifier le fonctionnement des dispositifs de commande d'alimentation des lavabos collectifs.
- .4 Vérification des mitigeurs thermostatiques.
 - .1 Vérifier les températures de consigne, les sécurités ainsi que le fonctionnement des appareils.

3.4 NETTOYAGE

- .1 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
 - .1 Évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

FIN DE LA SECTION